

Département des
Pyrénées Atlantiques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AINHOA

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 14

Absents :

Votants :

- Pour : 15
- Contre :
- Abstention :

Date et affichage de la convocation : 15/09/2023

Délibération n°43

Séance du 20 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt septembre à 20h30

Le Conseil Municipal d'AINHOA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune, sous la présidence de Monsieur Michel IBARLUCIA, Maire.

PRESENTS : COMET Claude, GARAT Jean-Michel, HARIGNORDOQUY Michel, IBARLUCIA Michel, JAUREGUIBERRY Michel, LEIZAGOYEN Sylvie, MARTICORENA Mayder, SANZBERRO Jean-Philippe, ECHINARD Emmanuel, Cécilia LARRALDE, PALLEC Bernard, LAGARDE Laurent, MIURA Nathalie, INÇABY Emile

ABSENTS : ITHURBIDE Fabien

PROCURATIONS : ITHURBIDE Fabien a donné procuration à JAUREGUIBERRY Michel

A été nommée secrétaire de séance : Cécilia LARRALDE

OBJET : IMPLANTATION D'UNE ANTENNE RELAIS-BAIL ENTRE ORANGE REPRESENTEE PAR TOTEM FRANCE ET LA COMMUNE D'AINHOA- VALIDATION DES CONDITIONS MODIFIEES D'OCCUPATION DU DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE

M. le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n°2023-39 en date du 30 août 2023 par lequel le Conseil municipal autorise l'implantation d'une antenne relais sur le lot 1 de la zone d'activités Mindaia.

La convention initiale fixant les conditions dans lesquelles la commune loue à Totem France l'emplacement pour cette antenne étant modifiés depuis cette décision, M. le Maire représente le nouveau projet de convention et propose de la valider.

Considérant le nouveau projet de convention ci-joint, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'implantation d'une antenne relais sur le lot 1 de la zone artisanale de Mindaia

VALIDE la signature du nouveau bail avec TOTEM France représentant ORANGE proposé en annexe

PREND ACTE que ce bail entrera en vigueur dès la date de signature

AUTORISE M. le Maire à signer le bail et tous autres documents afférents à l'aboutissement de ce dossier

Fait le 21 septembre 2023

Le secrétaire de séance



Cécilia LARRALDE

Le Maire



Michel IBARLUCIA

